

Siret : 92031181800016 Code Naf : 6202A
Urssaf/Msa : 117 000001570967628

Matricule : 00052
N° SS : 185119935153472

Iban / Rib : FR43 3000 2005 2800 0002 2213 Z45
Emploi : Développeur Symfony
Statut professionnel : Cadre
Position : 3.1
Coefficient : 170

Monsieur OUNIS Mokhtar
216 RUE PAUL DOUMER
78510 TRIEL SUR SEINE

Entrée : 30/01/2024 Sortie : 20/02/2025
Ancienneté : 1 an

Convention collective : Bureaux d'études techniques

Eléments de paie	Base	Taux	A déduire	A payer	Charges patronales		
Salaire de base	151.67	28.6939		4 352.00			
Heures supplémentaires 25 %	25.00	35.8674		896.68			
Sous total Salaire de base	176.67			5 248.68			
Absence pour entrée/sortie	- 53.67	28.6939	1 540.00				
Absence pour entrée/sortie, Heures supplémentaires 25 %	- 8.90	35.8674	319.22				
Congés payés pris 060125-100125 (5 jours)	- 5.00	242.2095	1 211.05				
Congés payés pris 130125-170125 (5 jours)	- 5.00	242.2095	1 211.05				
Congés payés pris 200125-240125 (5 jours)	- 5.00	242.2095	1 211.05				
Congés payés pris 270125 (1 jour)	- 1.00	242.2095	242.21				
Congés payés pris 280125 (0,5 jour)	- 0.50	242.2095	121.10				
Congés payés pris 100225 (0,5 jour)	- 0.50	242.2095	121.10				
Indemnité congés payés (17 jours)				4 117.56			
Indemnité de repas (Non Imposable)	16.00	10.3000		164.80			
--- Fin de contrat ---							
Indemnité compensatrice de congés payés				242.21			
Pas de CP acquis au titre de la maladie							
Salaire brut				3 796.47			
Santé							
Sécurité Sociale - Mal. Mat. Inval. Décès					3 796.47	13.0000	493.54
Complémentaire - Incap. Inval. Décès					2 803.57	1.5000	42.06
Complémentaire - Incap. Inval. Décès					992.90	1.1300	11.22
Complémentaire - Santé	3 925.00	1.3450	52.79		3 925.00	1.3450	52.79
Accidents du travail & mal. professionnelles					3 796.47	0.6600	25.06
Retraite							
Sécurité Sociale plafonnée	2 803.57	6.9000	193.45		2 803.57	8.5500	239.71
Sécurité Sociale déplafonnée	3 796.47	0.4000	15.19		3 796.47	2.0200	76.69
Complémentaire Tranche 1	2 803.57	4.1500	116.34		2 803.57	6.2200	174.39
Complémentaire Tranche 2	992.90	9.8600	97.90		992.90	14.7800	146.75
Famille					3 796.47	3.4500	130.98
Assurance chômage							
Chômage					3 796.47	4.3000	163.25
APEC	3 796.47	0.0240	0.91		3 796.47	0.0360	1.37
Cot. statutaires ou prévues par la conv. coll.							
Contribution ADESATT					3 796.47	0.0200	0.76
Autres contributions dues par l'employeur							
Autres contributions dues par l'employeur					3 796.47	2.0460	77.68
Autres contributions dues par l'employeur					2 803.57	0.1000	2.80
Autres contributions dues par l'employeur					1 473.83	30.0000	442.15
CSG déduct. de l'impôt sur le revenu	4 433.48	6.8000	301.48				
CSG/CRDS non déduct. de l'impôt sur le revenu	4 433.48	2.9000	128.57				
Exonérations de cotisations employeur							5.21
Exonération sociale sur HC/HS	579.06	- 11.1400	- 64.51				
Total des cotisations et contributions			842.12				2 086.41
Indemnité de rupture conventionnelle exonérée				1 473.83			

	Heures	Heures suppl.	Brut	Plafond S.S.	Net imposable	Ch. patronales	Coût Global	Total versé	Allègements
Mensuel									
Annuel									
Acquis									
Pris									
Solde									

Siret : 92031181800016 Code Naf : 6202A
Urssaf/Msa : 117 000001570967628

Matricule : 00052
N° SS : 185119935153472

Iban / Rib : FR43 3000 2005 2800 0002 2213 Z45
Emploi : Développeur Symfony
Statut professionnel : Cadre
Position : 3.1
Coefficient : 170

Monsieur OUNIS Mokhtar
216 RUE PAUL DOUMER
78510 TRIEL SUR SEINE

Entrée : 30/01/2024 Sortie : 20/02/2025
Ancienneté : 1 an

Convention collective : Bureaux d'études techniques

Eléments de paie	Base	Taux	A déduire	A payer	Charges patronales
Intéressement versé				759.29	
Réintégration fiscale	52.79				
Exonération sur HC/HS/RTT : montant net fiscal	540.37				
Exonération sur HC/HS/RTT : cumul net fiscal annuel	1 377.15				
Montant net social	5 022.67				
Net à payer avant impôt sur le revenu				5 187.47	
dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie	44.22				
Impôt sur le revenu prélevé à la source - PAS Taux personnalisé	3 189.83	0.0000	0.00		
Net payé				5 187.47	

	Heures	Heures suppl.	Brut	Plafond S.S.	Net imposable	Ch. patronales	Coût Global	Total versé	Allègements
Mensuel	114.10	16.10	3 796.47	2 803.57	3 189.83	2 086.41	8 116.00	5 882.88	63.13
Annuel	290.77	41.10	9 240.85	6 728.57	7 750.23	4 376.88	16 939.73	13 617.73	197.76
Acquis									
Pris									
Solde									
							Net payé : 5 187.47 euros		
							Paiement le 20/02/2025 par Virement		

HIGHSKILL

66 Avenue des Champs Elysees
chez OCP Business Center 4
75008 PARIS

Siret : 92031181800016

Code Naf : 6202A

Reçu pour solde de tout compte

Je soussigné, Monsieur OUNIS Mokhtar,

demeurant 216 RUE PAUL DOUMER
78510 TRIEL SUR SEINE

reconnais avoir reçu ce jour, par Virement,
de HIGHSKILL

66 Avenue des Champs Elysees chez OCP Business Center 4 75008 PARIS

pour solde de tout compte la somme nette de *****5 187.47 Euros soit, en toutes lettres
*****Cinq mille cent quatre-vingt sept euros et quarante sept centimes*****
correspondant à mon bulletin de paie du mois de Février 2025.

Cette somme m'est versée en paiement des éléments suivants, étant précisé que les montants
sont indiqués avant déduction des éventuelles cotisations et contributions salariales :

Salaire de base	4 352.00
Heures supplémentaires 25 %	896.68
Absence pour entrée/sortie	- 1 540.00
Absence pour entrée/sortie, Heures supplémentaires 25 %	- 319.22
Congés payés pris 060125-100125 (5 jours)	- 1 211.05
Congés payés pris 130125-170125 (5 jours)	- 1 211.05
Congés payés pris 200125-240125 (5 jours)	- 1 211.05
Congés payés pris 270125 (1 jour)	- 242.21
Congés payés pris 280125 (0,5 jour)	- 121.10
Congés payés pris 100225 (0,5 jour)	- 121.10
Indemnité congés payés (17 jours)	4 117.56
Indemnité de repas (Non Imposable)	164.80
Indemnité compensatrice de congés payés	242.21
Indemnité de rupture conventionnelle exonérée	1 473.83
Intéressement versé	759.29

Conformément à l'article L.1234-20 du Code du travail, je reconnais être informé de la possibilité
de dénoncer ce reçu pour solde de tout compte dans les six mois suivant sa signature par lettre
recommandée.

Passé ce délai, je ne pourrai plus contester les sommes qui y sont mentionnées.

Le présent reçu pour solde de tout compte a été établi en deux exemplaires, dont un m'est remis.

Fait à PARIS le 20/02/2025

Signature de l'employeur précédée de la mention
"Bon pour règlement des sommes indiquées"
Bon pour règlement des sommes indiquées

Signature du salarié précédée de la mention
"Bon pour acquit des sommes sous réserve d'encaissement"
Bon pour acquit des sommes sous réserve
d'encaissement

DS

Signé par :

Mohamed Ellouze

60E611B5329F478...



DocuSigned by:

OUNIS Mokhtar

972359EF96AB481...

HIGHSKILL

66 Avenue des Champs Elysees
chez OCP Business Center 4
75008 PARIS

Siret : 92031181800016

Code Naf : 6202A

Certificat de travail

Je soussigné(e), ELLOUZE Mohamed,
Agissant en qualité de Président
Certifie avoir employé Monsieur OUNIS Mokhtar (Matricule: 00052)
Demeurant à 216 RUE PAUL DOUMER
78510 TRIEL SUR SEINE

En qualité de :

Du 30/01/2024 au 20/02/2025 : Développer Symfony

Position 3.1, Coefficient 170

Soit une durée d'emploi du 30/01/2024 au 20/02/2025

Sous réserve de justifier du bénéfice de l'assurance chômage auprès de l'organisme, en application de l'article L.911-8 du code de la sécurité sociale, vous pourrez bénéficier à titre gratuit de la portabilité des garanties au titre des risques :

- portant atteinte à l'intégrité physique de la personne ou liés à la maternité (frais de santé),
- liés au décès, incapacité de travail ou invalidité (prévoyance),

pour la durée de la situation de chômage et dans la limite de 12 mois (1).

(1) durée du dernier contrat de travail (ou des derniers contrats de travail consécutifs au sein de notre entreprise), sans pouvoir excéder 12 mois.

Fait à PARIS le 20/02/2025

Signature précédée du nom et de la qualité du signataire :

ELLOUZE Mohamed

Président

Signé par :

Mohamed Ellouze

60E611B5329F478...

DS

